



Informations Semestrielles



Contact 02 47 56 31 97
mairielaferriere37110@orange.fr

Ouverture au Public

- Lundi / Jeudi / vendredi 9h-12h30 / 13h30-17h00
- Mercredi 13h30-17h00
- Samedi 10h-12h permanence (semaine impaire)

Fermeture Congés Annuels

Du 20 au 31 juillet
Du 24 août au 28 août

Et en Cas d'Urgence

LEPRINCE Marc 02 47 56 31 98
LAVAINÉ René 02 47 56 33 40
HAVIN Albert 06 24 00 59 16

SUITE AU CONFINEMENT PRISE DE FONCTION TARDIVE DU NOUVEAU CONSEIL



SOMMAIRE

Infos Pratiques

Edito du Maire

Communal

Associatif

Divers



Des travaux de rénovation sont prévus dans la salle des fêtes, celle-ci sera indisponible en fin d'année

Renseignez-vous



Imprimé à la Mairie de La Ferrière.
Rédigé et mis en page par
la commission communication
(E. SINIGAGLIA - M. MALHERBE -
A SANCTORUM - A. HAVIN)
sous la direction de
MR LEPRINCE -MAIRE
Impression à 150 exemplaires

Dans le cadre du développement durable, il vous est proposé de recevoir le bulletin municipal par Mail sur votre demande à la mairie.

Utile



[SIS Vallée de la Dême](#)
02 47 52 33 30

[Ecole de La Ferrière](#)
02 47 56 30 65

[Ecole de Marray](#)
02 47 56 30 76

[Ecole de Chemillé sur D.](#)
02 47 52 32 18

[Préfecture](#)
02 47 64 37 37
[Communauté de Communes](#)
02 47 29 57 40

[Cinéma Le Balzac](#)
Château-Renault
02 47 56 21 76

18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie



Transports à la demande
(à domicile)
"On vient vous chercher"
0800 123 037 (N° vert gratuit)

L'Agenda

04/07/2020

« Au cul du bœuf 13 » : *annulé*

Association Au cul de la Poule

01/09/2020

- *Rentrée des Classes*

06/09/2020

- *Pique-nique Communal sur réservation (Annulé)*

20/09/2020

- *Ouverture de la Chasse*

28/09/2020

- *Réunion préparation fête du printemps*

4/10/2020

- *Marche ligue contre le cancer*

31/10/2020

- *Défilé d'Halloween*

11/11/2020

- *Cérémonie Armistice 1914-1918. Rendez-vous à 11h00 à la mairie*

11/11/2020

- *Repas des Aînés (Comité d'aide aux personnes âgées)*

(Sous réserve de disponibilité de la salle des fêtes suite aux travaux)

15/11/2020

- *Randonnée d'Automne*

17/12/2020

- *Noël des Aînés, salle du conseil ou salle des fêtes*

(Comité d'aide aux personnes âgées)



Préfabriqué
Tennis

Les Locations

Tennis

	Habitants De la Commune	Hors Commune
Année	42€	53€
Week-end Vin d'honneur	140€ 40€	180€ 40€
Préfabriqué Week-end	100€	130€



Salle des Fêtes

Préfabriqué

Edito



Une nouvelle page de l'histoire de notre commune vient de se tourner dans un contexte si particulier qu'il mérite d'être souligné. C'est la veille des élections que la France entière a basculé et a subi de plein fouet l'épidémie que nous venons de connaître. C'est la veille des élections que les anciens et futurs élus se sont réunis pour réagir et faire face à la pandémie.

Je remercie donc chacun d'entre eux pour leur investissement.

Enfin, c'est après plus de deux mois que les nouveaux conseillers ont pu être installés. J'adresse un grand merci aux anciens qui ont assurés un intérim prolongé et je sais pouvoir encore compter sur chacun d'eux.

La menace sanitaire n'a pas empêché bon nombre d'entre vous de se rendre aux urnes. Vous nous avez témoigné, de la meilleure façon qui soit, tout l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune.

Parmi le conseil, de nouveaux visages apparaissent, ils apporteront leur compétence et leurs idées.

Malheureusement les manifestations qui nous réunissaient et qui animaient la commune n'ont pu se réaliser. Souhaitons que nous puissions les reprogrammer en 2021.

Les consignes sanitaires ont été dures pour tous et je voulais remercier chacun pour avoir su les accepter et faire preuve de civisme. Merci aussi à tous les « bruiteurs » qui dès 20h00 se manifestaient en soutien aux soignants et aux personnels impliqués dans la lutte contre le COVID et qui nous ont permis de continuer de vivre notre quotidien même confiné.

Des élans de solidarité ont pris naissance entre voisins, des bénévoles ont confectionné des masques et d'autres ont initié des achats et commandes groupés vers les producteurs de proximité. Chacun pourra se reconnaître, je leur adresse mes plus sincères remerciements.

Il nous faut malgré tout rester vigilant et se dire que le pire est je l'espère derrière nous alors à tous je souhaite de bonnes vacances sans pour autant subir une trop grande sécheresse et de vivre pleinement et sereinement cette période estivale.

Marc LEPRINCE



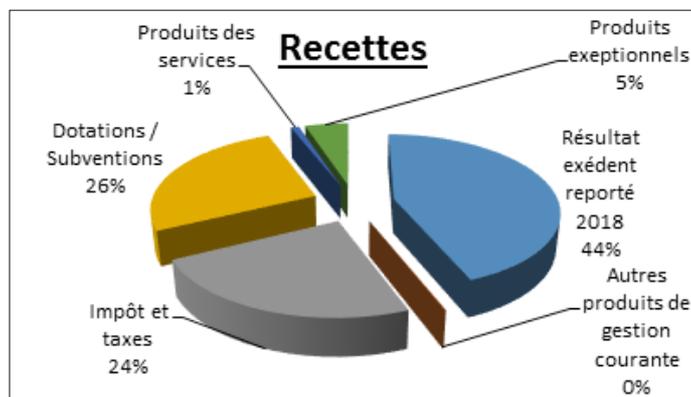
**UNE SEULE LISTE MENEÉ
PAR MARC LEPRINCE**

Résultats	nombre	% inscrits
inscrits	214	
abstentions	83	38,79
votants	131	61,21
exprimés	129	60,28
blancs	0	0
nuls	2	0,93

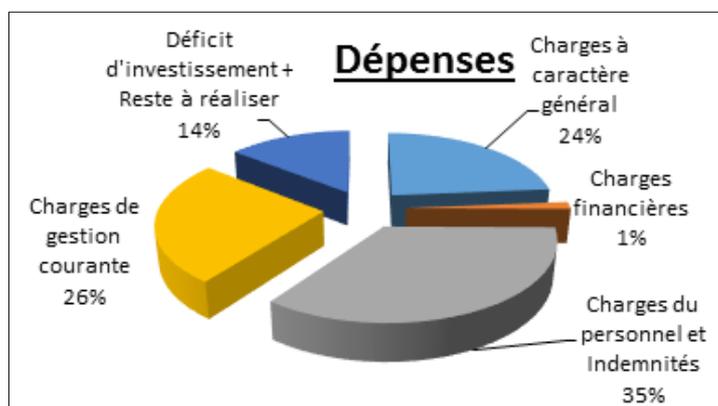
Section de fonctionnement

Recettes

Résultat excédent reporté 2018	135 925,42
Autres produits de gestion courante	222,42
Impôts et taxes	72944,69
Dotations / Subventions	81481,75
Produits des services	2 912,33
Produits exceptionnels	15 449,00
TOTAL	308 935,61



Dépenses

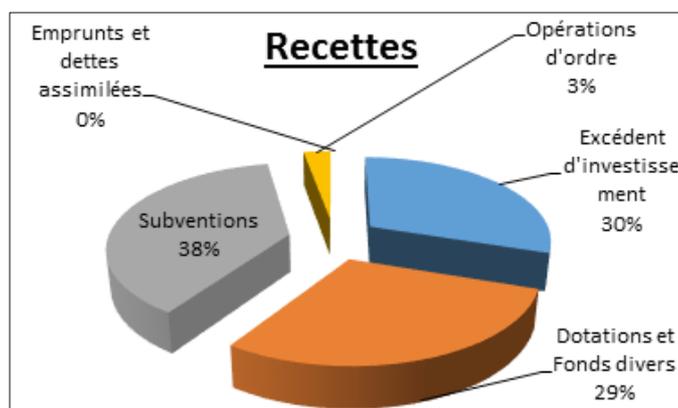


Charges à caractère général	34 508,48
Charges financières	2 212,50
Charges du personnel et Indemnités	50 986,58
Charges de gestion courante	37 424,06
Excédent d'investissement + Reste à réaliser	20 837,00
TOTAL	145 968,62
Excédent reporté 2018	162 966,99

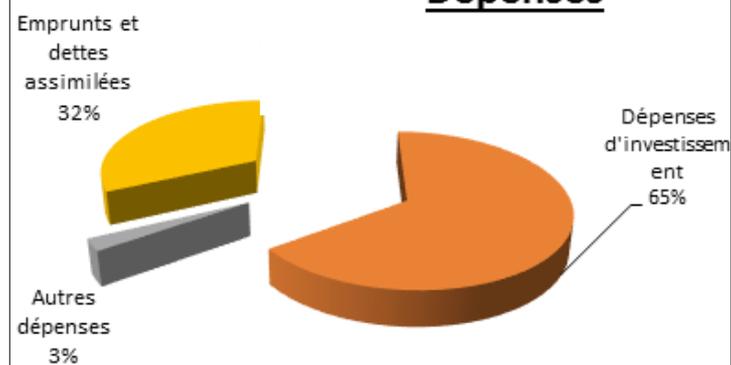
Section investissement

Recettes

Excédent d'investissement	9 171,57
Dotations et Fonds divers	8 921,84
Subventions	11 507,92
Opérations d'ordre	863,42
Emprunts et dettes assimilées	0,00
TOTAL	30 464,75



Dépenses



Dépenses

Dépenses d'investissement	18 237,52
Autres dépenses	725,89
Emprunts et dettes assimilées	8 983,22
TOTAL	27 946,63
Excédent reporté 2018	2 518,12

Voeux du Maire

Samedi 4 Janvier

Comme chaque année, de nombreux habitants se sont réunis à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'était l'occasion de faire le point sur les réalisations 2019 et les projets 2020. Travaux d'isolation et de rénovation de la salle des fêtes, arrivée de la fibre optique, poursuite des ateliers numériques, enfouissement des réseaux, projet parking de l'école... Certains de ces projets ont pris du retard compte tenu de la situation exceptionnelle créée par l'épidémie Covid 19.



M. le Maire a encouragé les citoyens à participer à l'inscription de projets participatifs suite à l'appel à projet organisé par le département dans le but d'obtenir des subventions pour l'aménagement de la commune. Ce moment convivial s'est terminé par le verre de l'amitié.



Samedi 11 janvier — Réunions d'information et de mise en commun des projets

la ferrière

Les habitants consultés pour de nouveaux projets



Les enfants souhaiteraient de nouveaux aménagements sportifs.

Alors qu'un collectif d'habitants a depuis quelque temps proposé de participer au fleurissement de la commune, la municipalité a souhaité consulter les habitants afin de réfléchir à de nouveaux projets. Lors d'une première réunion, les jeunes de moins de 18 ans ont axé leurs idées sur le sport, en proposant notamment la transformation du terrain de tennis vieillissant en terrain multisport. Dans un deuxième temps, les adultes ont également abordé ce projet. L'environnement du lavoir a fait l'ob-

jet de propositions d'aménagement et une idée de jardin participatif a également germé. Les bonnes idées ont été attentivement écoutées. Après écriture du projet et photographies sur place, les jeunes ont pu utiliser l'ordinateur mis à disposition à la mairie pour déposer leur dossier dans le cadre du budget participatif du conseil départemental. Les adultes leur emboîteront bientôt le pas dans l'espoir que leurs projets seront retenus et subventionnés.

La Nouvelle République
Lundi 20 janvier 2020

Dimanche 29 mars

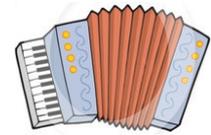
Fête du Printemps

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons dû reporter la fête du printemps au mois de mars 2021. Avec l'arrivée de l'épidémie de coronavirus et le confinement, beaucoup d'autres manifestations ont été annulées, le ludobus, la brocante, la kermesse des écoles, le cul du bœuf... ou reportées, la rando VTT, la randonnée au profit de la ligue contre le cancer...

Solidarité à la Ferrière



Merci



Un groupe de personnes a réagi, après l'apparition du covid 19 et du confinement. Certaines ont confectionné des masques, d'autres, n'ayant pas de machine à coudre, ont fourni du tissu et de l'élastique pour pouvoir en faire davantage, nous les remercions de tout cœur. Pendant la distribution, beaucoup nous ont demandé de féliciter et de remercier les bénévoles qui permettaient à tous de faire leurs courses plus en sécurité.



Des personnes se sont dévouées pour aller chez des producteurs de légumes, volailles, fromages de chèvres... proches de notre commune, pour livrer chez les Ferrillons qui avaient passé commande.



Chaque soir à 20h, les habitants sortaient et faisaient du bruit (applaudissement, instrument de musique, clairon, corne de brume, trompe de chasse, klaxon, percussion sur des bidons ou des poêles) pour montrer leur soutien aux soignants et à tous ceux qui ont pris des risques pour gérer la crise sanitaire.



Bravo à tous



Cérémonie du 8 mai 1945

Drôle de cérémonie cette année avec seulement 5 personnes autorisées et pas de public. Un hommage a toutefois été rendu aux soldats morts pour la France et le premier adjoint a fait office de portedrapeau.



Prise de fonction du conseil municipal



C'est masqué que le nouveau conseil s'est installé le samedi 23 mai, plus de 2 mois après avoir été élu. Le premier conseil s'est déroulé à la salle des fêtes pour que la distanciation sociale puisse être respectée. Marc LEPRINCE à été réélu Maire à l'unanimité, René LAVAINÉ, 1er adjoint et Albert HAVIN 2ème adjoint. Le vendredi 29 mai, le conseil s'est à nouveau réuni afin de procéder à l'attribution des sièges de chaque commission afin de pouvoir se mettre rapidement au travail.

Samedi 06 juin

Information

Fête des mères



Les mamans et bébés à l'honneur

Comme chaque année, le maire de La Ferrière, Marc Leprince, a tenu à organiser une cérémonie à l'occasion de la Fête des mères. Les mamans de bébés nés dans l'année écoulée ont été mises à l'honneur samedi. Depuis mai 2019, quatre filles sont ainsi nées dans la commune. Les parents de deux d'entre elles, Victoire et Suzanne, étaient présents. Instituée en 2001, cette rencontre est l'occasion de créer du lien entre les habitants et de discuter d'éventuelles problématiques, notamment de mode de garde.



Masques sur le visage, les parents ont posé pour une photo.

Des jouets de plage ont été offerts aux fillettes, tandis que les mamans ont reçu une plante fleurie.

extrait de la NR du 9/06/20

Informations du CSN ANGERS à l'attention des jeunes administrés de la Journée Défense et Citoyenneté

Les JDC sont suspendues jusqu'au 30 août 2020.

Elles devraient reprendre à compter du 31 août.

En attendant, si vous vous êtes fait recensés au cours du trimestre précédent, n'hésitez pas à vous connecter à votre espace majdc.fr pour connaître l'actualité de votre CSN de gestion et obtenir différentes informations sur votre situation (mise à jour de données personnelles, délivrances d'attestations, possibilité de changement de date de convocation à la JDC...).

Dans le cas où vous venez de vous faire recenser (trimestre en cours), vous recevrez un mail vous proposant de créer votre compte sur majdc.fr. Avant réception de ce mail, il ne vous sera pas possible de finaliser votre ouverture de compte.

Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25ème anniversaire du candidat.

Dans le cadre du report des journées de défense et citoyenneté, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement,
- pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire "en instance de convocation".

Cordialement,
Le CSN d'ANGERS

Concours maisons fleuries et jardinière insolite

Concours maisons fleuries et jardinière insolite :

Cette année, le concours des maisons fleuries sera organisé uniquement au sein de la commune. La SHOT (Société d'horticulture de Touraine) ayant annulé le concours au niveau départemental en raison de l'actualité liée à la pandémie du COVID-19.

Pour le plus grand plaisir de tous, nous vous avons proposé également cette année d'innover avec en parallèle le concours de la jardinière insolite.

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres les flyers pour l'inscription.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver au moment de la remise des lots.



Petit rappel : bruits de voisinage

Horaires pour les nuisances sonores :

L'arrêté préfectoral du préfet d'Indre et Loire (ci-joint) prévoit :
TITRE III. ACTIVITES DOMESTIQUES DES PARTICULIERS

Article 3 : HORAIRES

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage, ...et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi ;
- de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi ;
- de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.



Communiqué de presse

TOURAINES
LE DÉPARTEMENT

Le 1^{er} juillet 2020, Tours

Suite à un décret du Gouvernement, la limitation à 80 Km/h a été mise en application le 1^{er} juillet 2018 sur les 3 360 km de nos routes départementales.

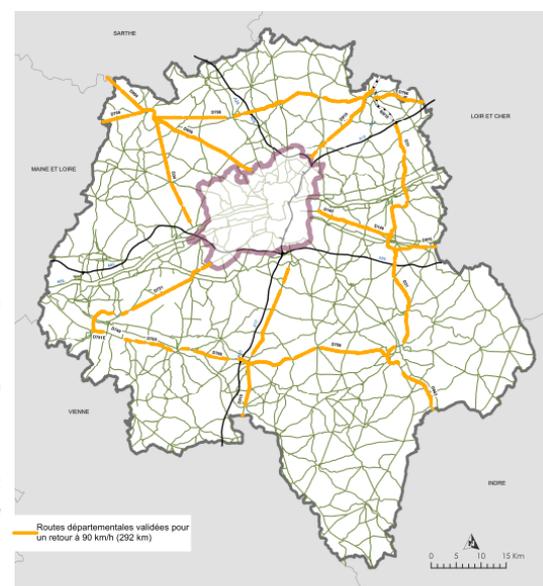
Le 6 juin 2019, l'Assemblée Nationale votait un assouplissement de la mesure en laissant la responsabilité de cette adaptation aux élus locaux sur la voirie de leur territoire. Le Département a donc travaillé sur des propositions pour un retour aux 90 km/h sur les principaux axes structurants de son réseau. Le Conseil départemental a fait voter le 15 novembre dernier, le retour aux 90 km/h d'environ 10% du réseau routier départemental, puis il a soumis ses propositions à sa commission départementale de sécurité routière le 19 décembre dernier ; celle-ci a alors rendu un avis favorable, sans aucune opposition.

En raison de la crise sanitaire, la Commission Départementale de la Sécurité Routière de l'État dont l'avis est obligatoire, n'a pu se réunir que le lundi 29 juin en Préfecture ; elle a émis un avis favorable au schéma proposé par le Département (10 votes pour et 3 contre).

Ce sont ainsi plus de 292 km, soit 9,7 % du réseau routier départemental, qui repasseront à 90 km/h.

L'application de cette mesure prendra effet à la rentrée de septembre.

Retour à 90 km/h sur 292 km de routes départementales



Dimanche 19 janvier

Randonnée des rois

Il faisait beau ce dimanche et malgré un petit vent glacial, cette année à été marquée par un record de participation, 180 personnes étaient au départ de la randonnée pour un rendez-vous de 6 (40 pers.); 12(100 pers.) ou 18 km(40 pers.) . Il a fallu aux organisateurs partager le ravitaillement à mi-parcours et retrouver quelques galettes des rois pour l'arrivée.



GALETTE DES ROIS

Comité d'aide aux personnes âgées

Samedi 29 Février



Fête des crêpes

Une nouvelle fois les bénévoles ont répondu présent pour la confection des crêpes à partir de 5 h du matin. Les tournées ont démarré vers 9h30 et la plupart des 4000 crêpes ont été vendues. Il en restait tout de même quelques-unes pour les enfants l'après-midi.



Carnaval

L'après-midi les Ferrillons se sont rassemblés sur la place pour défiler autour du village, des membres de la société des crêpes de Les Hermites les ont rejoints avec leur voiture équipée de klaxons. Après avoir mangé quelques crêpes, les enfants ont fait une ronde autour de la sorcière en feu.



Randonnée ligue contre le cancer

Le dimanche 4 octobre dans le cadre des manifestations d'octobre rose, seront organisées plusieurs marches le matin sur différents parcours, pique-nique tiré du sac et après midi animations. Même si les personnes ne marchent pas, elles peuvent venir passer une agréable journée et participer autrement. Les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer d'Indre et Loire. Si des habitants ont des idées d'animations, ils sont les bienvenus.

Le 28 juin

Randonnée VTT

Ce dimanche matin, la météo était clémente pour une rando VTT. Le départ était à 8h. De nombreux participants, 140 sportifs étaient présents, 22 pour les 25 km, 50 pour les 37 km et 67 pour les 50 km. Il y avait quelques personnes de notre commune, d'autres du Mans, du Loir et Cher et de notre département. Les cyclistes étaient satisfaits des parcours et de l'organisation. Ils sont prêts à revenir l'année prochaine.





Désherbage de son jardin : astuces et rappel à la loi



Avec l'entrée en application de la loi Labbé depuis le 1er janvier 2019, les seuls produits dorénavant utilisables et autorisés à être détenus par les jardiniers amateurs sont :

- Les produits de biocontrôle
- Les produits utilisés en agriculture biologique et portant la mention EAJ (Emploi Autorisé au Jardin)
- Les produits à faible risque

(Le non-respect des conditions d'utilisation des produits phytosanitaires prévues par la loi est une infraction pénale qui sera passible de 6 mois d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende. Il s'agit ici de la sanction maximale encourue. Elle sera modulée par le juge en fonction des circonstances.)

Beaucoup d'entre vous se sentent certainement démunis.

Il va falloir apprendre à gérer différemment vos jardins et parfois les réaménager. (comme supprimer les grandes allées en gravillons qui sont peu utilisées et difficiles à entretenir ou encore pailler vos massifs).

Il ne faudra pas se laisser gagner par les « mauvaises herbes » en les laissant grainer.

D'autres solutions existent :

- La binette, la houe maraîchère, les allées gravillonnées perméables, arrachage à la main, etc sont des moyens pour réduire le développement des adventices.
- Le désherbage thermique en respectant scrupuleusement les conditions d'utilisation.
- Le désherbage à l'eau chaude. (une simple bouilloire d'eau versée sur les plantules qui poussent dans les fissures est très efficace)
- Le recours à une entreprise détenant un agrément phytopharmaceutique.

Les détournements d'usages : les recettes maisons

On voit fleurir sur de nombreux sites des recettes « maisons » dites « naturelles » prétendument plus économiques et laissant penser qu'elles seront plus respectueuses pour l'environnement, pour lutter contre de nombreux ravageurs des cultures ou certaines herbes indésirables.

Un exemple de recette maison :

Une préparation à base d'eau, de sel et de vinaigre parfois agrémentée de savon noir comme mouillant est annoncée, sur de nombreux sites, comme un désherbant « maison 100% bio ». Cette préparation est dite une mixture qui est strictement interdite d'utilisation. (ne connaissant pas son innocuité et efficacité). De plus, le vinaigre n'est pas homologué en tant qu'herbicide. L'utiliser en tant que tel est un détournement d'usage et comporte des risques pour l'environnement et l'utilisateur que ce soit par inhalation ou bien par projection. Il n'est pas efficace contre les herbes indésirables déjà bien développées qui repartiront ensuite en croissance. Cette faible efficacité nécessite d'appliquer le produit de nombreuses fois et son utilisation sur les plantules induit beaucoup de pertes qui se retrouveront directement dans le sol.

Quelles conséquences ?

le vinaigre acidifie le sol et entrave la vie microbienne des sols.

Le sel est aussi très nocif pour les vers de terre, les collemboles et les myriapodes. S'il se retrouve dans les eaux, il peut nuire aux bactéries et micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux.

Le sel modifie la structure des sols. On observe des effets de tassement et de diminution de la perméabilité. D'autre part, le sel ne se dégrade pas dans les sols, il s'y accumulera au fur et à mesure des pulvérisations et polluera ensuite les nappes. Enfin le sel est toxique pour les arbres et accumulé dans le sol il accentue les effets de la sécheresse.

L'efficacité de cette recette dite « alternative », « biologique » et « naturelle », préconisée sur de nombreux sites, n'est pas démontrée et les conséquences d'une utilisation sont préjudiciables pour la vie des sols.

Vinaigre alimentaire



Bons usages

- Désinfection des outils

Mauvais usages

- Herbicide de contact
- Incompatible avec le bicarbonate de soude

Impacts

- Acidification des sols
- Activité biologique réduite
- Déstructuration des sols

Dosage prescrit Dilution à 50 mL/1 L



LA MAIRIE MET A DISPOSITION DE SES CITOYENS :



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être **ALERTÉ** **INFORMÉ** **PRÉVENU**

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

